

Abbaye de Port-Royal

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - LEVIS-SAINT-NOM







Musée national de Port-Royal des Champs (PNRHVC)

Une chouette boucle VTT, aux alentours de l'Abbaye de Port-Royal.

Difficulté: 2 belles montées (étape 2 sur 460m, étape 13 sur 300m) et 2 descentes rocailleuses difficiles où il est préférable de descendre de vélo (étape 8 sur 100m, étape 19 sur 450m).

Infos pratiques

Pratique: VTT

Durée: 2 h 30

Longueur: 20.1 km

Dénivelé positif: 246 m

Difficulté : Difficile

Type: Boucle

Thèmes: Archéologie, Flore

Itinéraire

Départ : Parking sentier découverte de

Maincourt

Arrivée : Parking sentier découverte de

Maincourt

Communes: 1. LEVIS-SAINT-NOM

- 2. DAMPIERRE-EN-YVELINES
- 3. LE MESNIL-SAINT-DENIS
- 4. SAINT-LAMBERT
- 5. MAGNY-LES-HAMEAUX
- 6. MILON-LA-CHAPELLE
- 7. CHEVREUSE
- 8. SAINT-FORGET

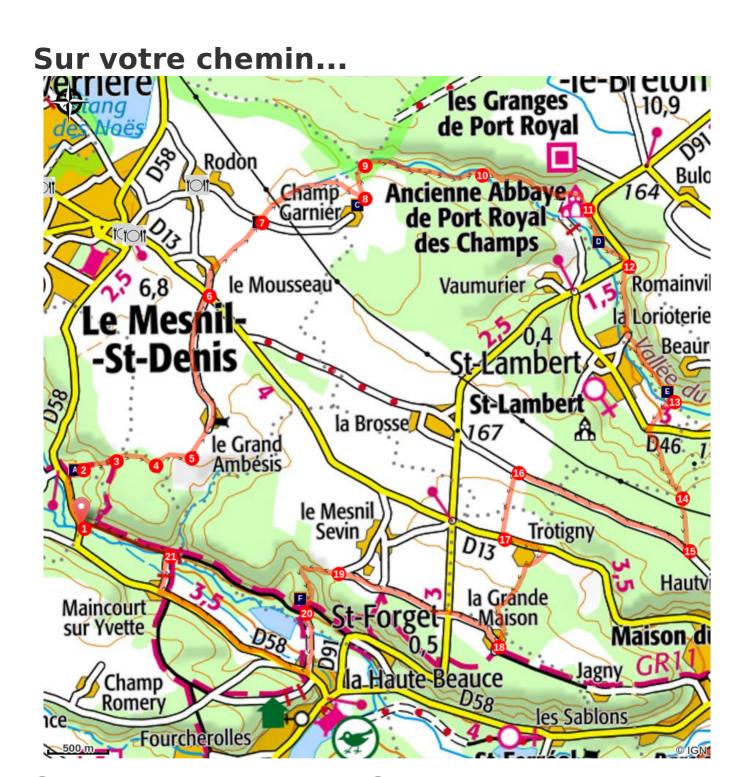
Profil altimétrique



Altitude min 92 m Altitude max 169 m

- 1. Au parking prenez à droite par la D 58 puis, 380m plus loin tournez à droite direction église de Levis.
- 2. Longez l'église et le cimetière sur votre gauche puis montez à travers bois par le chemin balisé GR (blanc et rouge).
- 3. Arrivé en haut de la montée, laissez le GR à droite et prenez à gauche, puis tout de suite après au carrefour, suivez le chemin droit devant vous.
- 4. Au croisement avec un gros chêne portant l'indication de la parcelle forestière 28.26, empruntez le sentier sur la gauche.
- 5. Apres avoir longé les champs, prenez à gauche au croisement pour rejoindre et traverser le hameau des Grands Ambesis.
- 6. Franchissez la D 13 pour prendre la rue d'en face direction le Mousseau, continuez toujours tout droit par l'impasse (chemin du Pressoir), puis par le chemin de terre qui le prolonge.
- 7. A la croix Mathurine traversez la route et prenez le chemin herbeux faisant face.
- 8. Arrivé au carrefour qui fait l'angle avec la ferme de Champ Garnier, prenez à gauche par le sentier balisé bleu qui descend dans la vallée du Rhodon. En descente, mettez pieds à terre ou roulez très doucement.
- 9. Au pont, ne le franchissez pas mais optez pour le large chemin à droite qui longe le Rhodon suivez-le toujours tout droit jusqu'au bout.
- 10. Après une petite montée vous arrivez à un croisement où vous prenez à gauche pour franchir le Rhodon, puis le Rhodon traversé tout de suite à droite. Bientôt vous longez le mur d'enceinte de l'abbaye de Port-Royal.

- 11. Vous êtes sur le chemin Jean Racine (bornes) : à l'intersection tout droit en suivant le balisage PR (jaune) et PNR (bleu et blanc). Continuez toujours tout droit jusqu'à la D 91.
- 12. Traversez la D 91 puis le hameau de la Lorioterie tout en restant sur le chemin Jean Racine balisé PR et PNR.
- 13. Au carrefour prendre à droite toujours sur le chemin Jean Racine tout en suivant la direction du circuit PNR Bois de la Madeleine balisé en bleu et blanc. Arrivé à la D 46, la traverser, puis prendre le chemin en face pour remonter le coteau dans le Bois de la Madeleine.
- 14. Arrivé sur le plateau, au carrefour en étoile du Roi de Rome, continuez tout droit sur le chemin Jean Racine balisé PR et PNR.
- 15. A la route, prenez à droite en quittant le chemin Jean Racine. Si vous souhaitez faire un petit crochet par le château de la Madeleine situé à 1300m, tournez à gauche.
- 16. En sortie de forêt vous arrivez au Clos Saint-Lambert que vous dépassez sur quelques mètres pour prendre le chemin à gauche à travers champs juste après une haie de thuyas.
- 17. Arrivé à la D 13 à gauche, prendre la prochaine à droite par l'entrée du hameau de Trotigny, puis encore à droite par la rue pour continuer sur le chemin herbeux qui prolonge cette rue.
- 18. En sortant du sentier à droite puis coupez la D 91 et continuez tout droit direction le Mesnil-Sevin.
- 19. Vous suivez la rue de la Roncerie et au croisement prenez à gauche l'allée de la Butte Ronde, puis le sentier en terre qui descend. En descente mettez pieds à terre ou roulez doucement. Au prochain croisement situé dans le grand virage à gauche, continuez par le sentier de gauche enclavé dans un ravin.
- 20. En bas du sentier continuez tout droit en passant le petit cours d'eau qui coupe le chemin, puis poursuivez jusqu'à la D 58 où vous prendrez à droite direction Maincourt-sur-Yvette. Arrivé à Maincourt prenez la 1ère rue à droite balisée GR (blanc et rouge) qui redescend à la Maison du Garde.
- 21. Passez l'Yvette en face de la Maison du Garde et tournez à gauche en suivant le GR pour rejoindre le parking de départ.



- L'église de Lévis-Saint-Nom (A)
- Ferme de Champgarnier (C)
- Le Moulin de Fauveau (E)
- La Croix Mathurine (B)
- Prairies humides et biodiversité (D)
- La Butte Ronde (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir?

Accès routier

A partir de Dampierre prendre la D 58 direction Levis-Saint-Nom, sentier découverte de Maincourt. Traversez Maincourt-sur-Yvette, puis garez-vous sur le parking du sentier découverte.

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/

Sur votre chemin...



L'église de Lévis-Saint-Nom (A)

Cette petite église rurale dédiée à Saint Nom, un des évangélisateurs de la région, fut bâtie au XIIe siècle. Elle est entourée par un cimetière en terrasse, particularité devenue rare puisqu'au XIXe siècle les cimetières sont transférés à l'extérieur des zones habitées. L'église Saint Nom recèle depuis 1809, la fameuse statue de Notre-Dame de la Roche datant du XIVe siècle, classé aux Monuments Historique depuis 1901, qui attire de nombreux pèlerins tout les ans lors de la Fête de la Nativité de la Vierge.

N'hésitez pas à entrer si toutefois les portes sont ouvertes ; peu d'églises ont conservé aujourd'hui une charpente lambrissée en berceau. Des concerts annuels comme les propose la Route des orgues conjuguent découverte des lieux, musique et randonnée. Cette église est isolée du centre bourg à l'inverse de celle du Mesnil-Saint-Denis. Lévis-Saint-Nom ne dispose pas de coeur de village, mais se compose d'une multitude de hameaux et de lieux-dits anciens tels La Recette, la Popinerie et plus loin le Pommeret.

Crédit photo : PNRHVC



Elle proviendrait, comme la croix de Rodon, de l'abbaye de Port-Royal. Le Jansénisme se caractérise ici par un Christ dont les bras forment un "Y" et qui indiquent d'un coté Port-Royal des Champs et de l'autre Notre-Dame de la Roche.



Ferme de Champgarnier (C)

Vente de produits : viandes, pâtés, saucisson, volailles, miel, confitures...

Rue Croix Mathurine Le Mesnil Saint-denis

Contact au : +33 (0)1 34 61 86 30 ou +33 (0)6 12 31 20 09

Site internet : https://www.fermedechampgarnier.com/nos-

produits



Prairies humides et biodiversité (D)

Au coeur des vallées, les prairies humides contribuent à la diversité des paysages. Du fait de l'abandon de l'élevage, depuis un demi-siècle, la forêt tend peu à peu à les recouvrir. Afin de maintenir des espaces ouverts et préserver la biodiversité qui leur est propre, le Parc restaure certaines prairies humides et les met à disposition d'éleveurs. Ces espaces pâturés de manière extensive sont d'une grande richesse floristique. À St-Lambert, la prairie de la Gravelle a longtemps été gérée par le Parc et pâturée par des animaux rustiques : vaches écossaises (Highland Cattle), chevaux camarquais. Elle abrite des espèces végétales rares ou très rares comme la Parnassie des marais ou l'Orchis négligé, protégées en Ile-de-France. De nombreux insectes y trouvent également refuge. Près de l'abbaye de Port-Royal, les parcelles ré-ouvertes sont aussi pâturées par des ponevs. On espère y retrouver des plantes disparues. L'action porte déjà ses fruits puisque 2 belles populations de Benoîte des ruisseaux y ont été observées. Cette espèce, seulement présente dans la vallée de l'Epte avait totalement disparu des Yvelines depuis la fin du XIXe siècle.

Crédit photo : PNRHVC

庵 Le Moulin de Fauveau (E)

La mention la plus ancienne du moulin de Fauveau date de 1672. C'était un moulin à « bled » (blés) qui a fonctionné au moins jusqu'au début du XXe siècle. Neuf moulins ponctuaient autrefois le cours du Rhodon, dont cinq sur le territoire de Milon. Si la plupart des bâtiments sont aujourd'hui transformés en habitation, le paysage qui les entoure est encore souvent marqué par les aménagements liés au système hydraulique (vanne, déversoir, bief, étang...).

Depuis 2000, une directive européenne vise à rétablir la continuité écologique des rivières. Ainsi, tout ouvrage faisant obstacle la libre circulation des poissons et des sédiments devrait être enlevé. Sur le territoire du Parc, les missions Nature Environnement et Patrimoine Culture travaillent en concertation pour justifier ou non du maintien des ouvrages concernés. Un inventaire a été réalisé pour préciser les critères historiques et patrimoniaux qui déterminent le degré d'intérêt et donc de préservation des moulins. Pour en savoir plus sur l'inventaire des moulins https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique-etudes-thematiques/inventaire-des

La Butte Ronde (F)

La butte ronde s'élève à 53 m au-dessus de l'Yvette. Le lieu conserve les vestiges d'un fanum, ancien temple gallo-romain qui aurait été détruit par un incendie à la fin du IVe siècle. Le site fut fouillé par le Duc de Luynes entre 1850 et 1854. Les objets mis à jour ont été conservés un temps au château de Dampierre : éperons et monnaies en bronze, poteries antiques...